

Besançon, le 20 juillet 2021

La présidente

Madame, Monsieur,

Avec une grande variété de milieux, de climats et d'écosystèmes, le patrimoine naturel de Bourgogne-Franche-Comté est aussi riche que fragile. En tant que chef de file pour la biodiversité, la Région a la responsabilité de sa préservation et se doit d'assurer la coordination des actions déployées sur le territoire régional en la matière.

Dans cette perspective, la Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) portée par la Région BFC en partenariat avec l'Etat et mise en œuvre avec l'appui de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB), a été co-construite avec de nombreux acteurs du territoire et adoptée à l'unanimité des groupes politiques du Conseil régional le 09 octobre 2020.

Ce travail partenarial a permis la réalisation d'un cadre partagé d'intervention qui définit 6 grandes orientations stratégiques et fixe 19 objectifs opérationnels à atteindre pour la préservation du patrimoine naturel bourguignon-franc-comtois pour les dix prochaines années. Cette stratégie a désormais vocation à être déclinée par tous ceux qui souhaitent s'engager en faveur de la biodiversité, en fonction de leurs moyens et de leurs compétences.

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint les documents constitutifs de la SRB Bourgogne-Franche-Comté, et vous invite en tant que citoyen, représentant de collectivité, d'association ou d'entreprise, à devenir ambassadeur de la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté.

Les informations et modalités complètes sont à votre disposition sur les sites internet :

- de la Région : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/la-strategie-regionale-pour-la-biodiversite>
- de l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB) pour signer la charte d'adhésion à la SRB et valoriser vos actions en faveur de la biodiversité : <https://www.arb-bfc.fr/la-srb/>.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Marie-Guite DUFAY

